



MINISTÈRE DES SPORTS

*La Ministre*

*Paris, le*

**04 DEC. 2019**

Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de mon intervention devant l'Assemblée nationale le 21 mai dernier, j'ai souhaité, dans le cadre de la réforme du positionnement des conseillers techniques et sportifs (CTS), qu'une concertation large puisse être engagée afin d'étudier les meilleures stratégies pour adapter notre modèle aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

A ce titre, j'ai fait le choix de confier une mission spécifique à messieurs Alain RESPLANDY-BERNARD et Yann CUCHERAT. L'objectif visait, sur la base d'échanges avec l'ensemble des têtes de réseaux (mouvement sportif, syndicats, association des personnels, COJO...), à porter une analyse sur les métiers, la nature des missions, le positionnement et l'efficacité des moyens humains placés auprès du mouvement sportif et notamment des fédérations.

Ces travaux, qui ne constituent pas un arbitrage mais une base de réflexion, sont arrivés à leur terme. Ils m'ont été présentés et ils ont fait l'objet d'une restitution à un comité de pilotage composé des têtes de réseau ce mercredi 4 décembre. Ils seront également rendus publics pour permettre une suite des travaux pendant laquelle chacun pourra disposer du même niveau d'information.

En premier lieu, je tiens à m'associer aux remerciements de messieurs RESPLANDY-BERNARD et CUCHERAT à l'attention de toutes les personnes qui, sous quelque forme que ce soit, ont pu contribuer à la démarche engagée.

Dans la mesure où vous avez été auditionnés par les deux tiers de confiance ou que vous êtes concernés par les évolutions qui pourraient être mises en œuvre à l'issue de la concertation, je tenais à vous transmettre personnellement ce rapport dans son intégralité. Vous pourrez constater qu'il comprend une note de synthèse signée par les deux tiers de confiance.

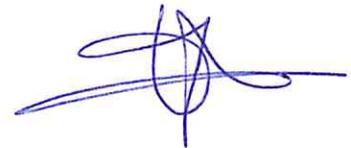
Ce document a vocation à servir de support à une nouvelle phase de nos travaux. Aussi, je vous invite à me communiquer toutes les observations que vous pourriez souhaiter formuler en réaction aux différentes pistes ou optimisations proposées.

Dans le même temps, j'ai demandé à toutes les directrices et tous les directeurs régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'engager une consultation de leurs personnels sur les territoires. Un examen technique, réglementaire et une mesure d'impact, dont financier, sera également coordonnée par la Direction des sports du ministère.

L'objectif est de pouvoir consolider l'ensemble des avis d'ici au 18 décembre prochain afin qu'un second COPIL puisse être organisé en préalable à toute décision. Je mesure l'aspect contraint de ce calendrier et je vous remercie de votre mobilisation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Merci à toutes et tous  
de votre implication



Roxana MARACINEANU